

Un Diggelmann en Suisse romande

Autor(en): **Cornuz, Jeanlouis**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1980)**

Heft 539

PDF erstellt am: **15.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1022320>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Liechtenstein ne passera pas entre les gouttes

l'évasion et la fraude fiscales, passe donc en tout état de cause par l'assainissement des relations entre la Suisse et le Liechtenstein ! Et M^e Diefenbacher de dresser une liste minimum de requêtes (d'ailleurs, pour la plupart, « dans l'air » au Département fédéral de justice et police à Berne) qui devraient être adressées aux responsables politiques de la Principauté; la suppression des abus passerait notamment par :

— « Un alignement sur la norme européenne continentale de la loi liechtensteinoise relative aux personnes morales: abolition des personnes morales qui ne figurent pas dans un registre public; limitation aux catégories de personnes morales reconnues habituellement dans les autres Etats européens: « société anonyme » de deux sortes, « coopérative », « fondation », mais seulement pour les ressortissants authentiques du pays. »

— « Un traité plaçant les banques du Liechtenstein sous le régime bancaire suisse. »

— « Des traités de double imposition avec tous les Etats membres du Conseil de l'Europe » (cadre de l'intervention de M^e Diefenbacher).

— « L'interdiction des contrats d'imposition avec des particuliers. »

— « L'adhésion au système européen d'entraide judiciaire et aux instruments européens concernant l'exécution des jugements. »

Bref, à la Suisse de jouer, dans les limites (vastes) de ses compétences !

M^e Diefenbacher a-t-il touché au point sensible ? En tout cas ses thèses provoquent un tollé parmi la délégation helvétique: l'indépendant Walter König fait savoir sa « honte », tandis que la démocrate-chrétienne Josi Meyer demande à l'avocat de retirer sans autre son « document » ! Et encore, le débat roulait-il sur la définition juridique des mesures à prendre... on peut imaginer à quelles résistances se heurterait l'application pratique de dispositions légales en la matière. Il n'empêche: le « scandale » du colloque de Strasbourg aura au moins révélé que l'initiative pour un contrôle bancaire lancée par le Parti socialiste suisse ne trouvera, en cas d'acceptation populaire, son efficacité que flanquée d'un volet liechtensteinois.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Un Diggelmann en Suisse romande

Pourquoi pas ?

J'aimerais signaler aujourd'hui une émission de radio.

Mes raisons ? la pièce diffusée est de l'un de mes amis, Michel Buenzod, rédacteur de la revue *Contacts*, longtemps animateur de l'Association Suisse-URSS; éditeur de cette étude admirable (qu'il faudrait rééditer): *Littérature soviétique*, d'André Bonnard.

Raison discutable, comme on voit. J'en ai une meilleure: la pièce, à la lecture, me paraît excellente. En somme, il me semble que Buenzod a réussi ce que Cornelius Heym n'avait pas tout à fait réussi dans son roman *Horizon Guérilla* (au Mercure de France). Et plus récemment Claude Jacquillard, dans son dernier roman paru aux éditions de l'Aire...

« Une révolution en été. La pièce est diffusée le 3 avril 1980, par France-Culture, dans l'émission de Lucien Attoum: *Le nouveau répertoire de France-Culture*. Réalisation: Anne Lemaître.

» L'insurrection populaire chasse du pouvoir le

sanglant dictateur Gonzales. Ramon, un intellectuel qui est dirigeant prestigieux du parti des travailleurs, est libre: il a passé vingt ans en prison. Sa femme Elvira et le tourneur Mauro, qui a accédé à la direction du parti pendant la clandestinité, sont inquiets: quel homme Ramon est-il devenu ?

» Tout a changé autour de lui: il ne reconnaît vraiment ni sa femme ni son parti. L'autorité dont il jouit l'oblige pourtant à effectuer des choix lourds de conséquences: faut-il collaborer au nouveau gouvernement démocratique issu de l'insurrection — gouvernement qui comptera des hommes de la bourgeoisie dont Ramon se méfie ?

» Trois personnages équivoques, sortis tout droit des bidonvilles de Gonzales-City, ont sur ces problèmes des idées très particulières: ils n'aideront guère Ramon à prendre la décision qu'il annoncera au cours d'un grand meeting où, à des titres divers, tous se retrouveront... » (Prière d'insérer.)

On sent que Sartre et ses *Mains sales* ont passé par là ! Mais le mérite de Michel Buenzod me paraît double: par rapport aux deux auteurs que je citais plus haut, il a su parler, autant que possible, de choses qu'il connaissait de l'intérieur — il a évité de faire de la « littérature ». Par rapport aux *Mains sales*, la thématique s'est enrichie d'un nouveau thème, celui du vieillissement d'un homme, que la nouvelle génération a dépassé, et qui s'en accommode, tant bien que mal... C'est un thème qui nous concerne tous !

Du même auteur, le Théâtre des Trois Coups, Lausanne, va monter sous la direction de Samedo une autre pièce, qui avait été lue à Boulimie voici quatre ans: *Les trois visites du Dr Seeberg*, centrée sur les rapports de la justice et de la psychiatrie — autre thème d'actualité !

Il me semble que Michel Buenzod est notre Diggelmann — c'est à mes yeux un bien grand mérite !

J. C.